

ACORAM

ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE DE LA MARINE NATIONALE



Site ACORAM: <http://www.acoram.fr>

SECTION DE SAINT-MALO / RENNES

Président : C.F. (H) Antoine Virenque	06 72 34 01 42	section.saintmalo@acoram.fr
Vice-président : C.F. (H) Claude-Henri Ronin	06 07 03 35 25	chr.1@laposte.net
Vice-président ; E.V.1 (R) Bernard Metzler	06 14 59 63 68	bmetzler@wanadoo.fr
Secrétaire : CF (H) Joël Le Gourrierc	06 31 10 44 87	ajlg2@orange.fr
Trésorier : C.C. (R) Yves Pauthier	06 77 22 31 22	yves.pauthier@orange.fr
Coopérative : C.F. (H) Loïc Coulbeaux	02 99 88 34 62	louis.coulbeaux@yahoo.com
Logistique : E.V.1 (H) Jean-François Nottin	02 99 88 14 25	jean-francois.nottin@orange.fr

29 mai 2020

***In memoriam* Capitaine de vaisseau Manuel Domenech de Celles**

Notre camarade est décédé le 1^{er} mai à son domicile de Lancieux. Il était titulaire d'un DESS de finance et avait eu des responsabilités de dirigeant dans le domaine du transport maritime. Sa spécialité dans le corps des officiers de marine était celle de fusilier-marin avec la certification 'commando'. Il avait rejoint notre section en 2015. Ses obsèques ont été célébrées le 7 mai dans l'intimité familiale du fait de l'épidémie. L'ACORAM a adressé un message de condoléances à sa famille.

Point de situation

Chers camarades,

Progressivement chacun d'entre nous reprend une activité que l'on ne peut encore complètement qualifier de 'normale'. Chaque jour apporte ses nouvelles qui font que les pavillons Québec-Lima relatifs à l'état de quarantaine et mis en dernière page des derniers bulletins n'ont plus lieu d'être.

Aujourd'hui nous devons tout d'abord avoir une pensée pour ceux d'entre nous qui, directement ou indirectement, ont déploré un décès ou ont craint pour la vie d'un proche. Nous devons bien sûr également penser aux personnels des services de santé qui ont dû faire face à une situation qui, comme on dit, n'est pas prévue dans le manuel et trouver des solutions impensables il y a quelques mois comme le transport de malades dans des TGVs spécialement aménagés. Notre reconnaissance doit également aller envers les forces de police et de gendarmerie qui ont eu à assurer des situations là encore inédites. Comme réservistes ou honoraires nous n'avons pas manqué de penser à nos camarades de l'active qui ont apporté leur concours de soutien opérationnel dans le cadre du dispositif 'résilience' et poursuivi leurs missions habituelles. Beaucoup a été dit sur le 'monde

nouveau', ce qu'il sera ou ne sera pas. Force est de constater que le contexte international offre des espoirs incertains et des risques plutôt certains. La tentation est grande de penser aux situations à l'origine des conflits du passé : ainsi la façon selon laquelle un pays aura traité ce que l'on appelle des minorités ethniques pourrait donner un prétexte à des revendications territoriales. Il ne s'agit là évidemment que de réflexions personnelles qui n'engagent que moi.

Concernant la reprise de nos activités, nous restons dans l'attente des instructions officielles. Nous ne pouvons que penser avec regret à la situation de 'fièvre' dans laquelle notre section aurait dû se trouver quelques jours avant les journées nationales de l'ACORAM que nous aurions eu l'honneur d'accueillir à Saint-Malo. Ce sera pour 2021 avec un programme inchangé sinon amélioré.

Si nous pensons naturellement à l'avenir nous avons aussi un devoir de mémoire vis à vis de nos camarades ayant donné leur vie pour notre pays ou s'étant résolument engagé pour sa défense. Le lundi 8 juin, au Pagodon de Dinan, aurait dû avoir lieu la cérémonie d'hommage aux morts en Indochine. Le jeudi 18 juin auraient dû avoir lieu les cérémonies commémoratives de l'appel du Général de Gaulle. Nous n'avons aucune indication sur ce qui sera organisé : il y a lieu de penser que les cérémonies se feront avec seulement quelques représentants des autorités civiles et militaires. Une suggestion : que ceux d'entre vous qui se trouveront avec enfants ou petits-enfants prennent le temps de leur expliquer ce qui aura été commémoré ce jour-là.

En renouvelant des vœux de bonne santé pour vos proches et pour vous, j'espère que nous pourrons nous revoir bientôt, comme dit une certaine chanson anglaise !

Cordialement
Antoine Virenque

Informations sur la Marine Nationale

Début des essais en mer du sous-marin *Suffren*

- Florence Parly, ministre des Armées, salue la première plongée en mer du Suffren, effectuée le mardi 28 avril 2020, après son appareillage de la base navale de Cherbourg. Le Suffren est le premier des six sous-marins nucléaires d'attaque du programme Barracuda.
- Pilotés par la Direction générale de l'armement (DGA), ces essais en mer, qui vont durer plusieurs mois, permettront de confirmer la robustesse et l'efficacité du sous-marin avant sa livraison à la Marine nationale.
- A quai, comme en mer, la campagne d'essais respecte les mesures sanitaires particulières de prévention et de précaution liées à la pandémie de COVID-19.
- Les SNA constituent de véritables instruments de puissance, endurants et discrets. Leurs missions sont variées : soutien à la dissuasion, protection du groupe aéronaval, recueil de renseignement, lutte sous-marine et lutte anti-navire. Les SNA de type Suffren y ajouteront une capacité de frappe contre terre par missiles de croisière et seront optimisés pour la mise en œuvre de forces spéciales.
- Avec le Suffren, la France entame le renouvellement de sa flotte de SNA mis en service dans les années 1980 et disposera ainsi de sous-marins modernes parmi les plus performants du monde.

Avec cette première sortie en mer, le programme Barracuda franchit un jalon majeur après le lancement du Suffren, le 12 juillet 2019, par le Président de la République.

Au cours des huit derniers mois, les équipes industrielles et étatiques du programme ont mené avec succès l'ensemble des essais à quai du Suffren qui visaient à vérifier le bon fonctionnement de ses différents systèmes et équipements. Trois prérequis sont validés : le système de combat est arrivé au terme de ses tests à terre et est prêt pour la poursuite des évaluations à la mer ; le réacteur nucléaire a été démarré fin 2019 à l'issue du chargement de son combustible ; enfin, en janvier 2020, le sous-marin a été mis à flot pour valider les premiers essais d'étanchéité.

Entamés en Manche, ces essais en mer conduiront le Suffren dans l'Atlantique et enfin en Méditerranée. Menés sous la supervision des ingénieurs et techniciens de la DGA, du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), de Naval Group et de TechnicAtome, ils seront effectués par des sous-marinières de la Marine nationale pour vérifier, de manière progressive, l'ensemble des capacités techniques et opérationnelles du navire. Ils dureront plusieurs mois jusqu'à une livraison prévue dans le courant de l'année. Pendant toute la phase des essais en mer, le navire reste la propriété de Naval Group. Il est placé sous la responsabilité de la Marine nationale pour son commandement opérationnel et en qualité d'exploitant nucléaire délégué. Maître d'ouvrage du programme Barracuda, la DGA est, quant à elle, responsable des essais jusqu'à la réception du navire et sa livraison à la Marine nationale.

La DGA a travaillé avec le CEA, la Marine nationale et les maîtres d'œuvre industriels pour permettre la continuité du programme dans des conditions sanitaires particulières. Depuis le 16 mars, le plan de continuité des activités du site de Cherbourg et du programme Barracuda prend en compte toutes les mesures pour assurer la sécurité du personnel.

En particulier, tous les personnels embarqués pour les essais en mer ont été mis en quatorzaine préventive et ont été testés négatifs au COVID-19. A bord, le port du masque est obligatoire en permanence et les règles d'hygiène et de désinfection sont strictement appliquées. (source Ministère des Armées)

Commande de vingt remorqueurs portuaires

- Florence Parly, ministre des Armées, salue la notification par la Direction générale de l'armement (DGA) d'une commande de 15 remorqueurs portuaires (RP30) et de 5 remorqueurs portuaires côtiers (RPC30) de classe 30 tonnes aux Chantiers PIRIOU le 30 avril 2020.
- Complémentaires des remorqueurs portuaires de classes 10 et 6 tonnes, ces bateaux sont destinés à assister les navires de surface et les sous-marins, notamment lors des manœuvres d'accostage et d'appareillage. Ils remplaceront 22 remorqueurs RP12 et remorqueurs côtiers (RCSV), respectivement de 12 et 26 tonnes de traction.
- La loi de programmation militaire 2019-2025 prévoit une vaste opération de modernisation et de rationalisation des moyens portuaires de l'ensemble des bases navales de la Marine nationale.

Les remorqueurs RP30 et RPC30 sont des bâtiments de 26 m de long et 9 m de large. Leur tonnage est d'environ 275 tonnes. Les RP30 sont mis en œuvre par un équipage de quatre marins et les RPC par un équipage de six marins. Ils sont adaptés aux besoins spécifiques de la Marine et aux particularités de ses nouveaux navires.

-Ils bénéficient ainsi d'une puissance de traction accrue à 35 tonnes pour pouvoir intervenir sur des navires militaires aujourd'hui plus grands et plus lourds.

-La passerelle des RP30 et RPC30 est très étroite pour permettre les manœuvres flanc contre flanc avec des navires dont la coque est en forme de « V ».

-Ils disposent enfin de protections spécifiques, sous la ligne de flottaison, pour manœuvrer avec les sous-marins.

Les RP30 sont destinés à réaliser des opérations en zones portuaires à la journée, tandis que les RPC30 disposent d'une capacité de navigation en haute mer avec une autonomie en vivres et carburant pour 5 jours de mission.

Ces bâtiments seront affectés aux bases navales de Toulon (7 RP et 1 RPC), Brest (6 RP et 1 RPC), Cherbourg (2 RP et 1 RPC), Fort-de-France (1 RPC) et Papeete (1 RPC). Les premières livraisons à la Marine nationale sont prévues à compter de mai/juin 2022, au rythme de 4 unités par an, avec deux bâtiments prototypes pour Toulon et Brest.

Les 20 nouveaux remorqueurs travailleront en association avec les 29 remorqueurs-pousseurs de classe 10 tonnes et les 7 pousseurs de classe 6 tonnes actuellement en construction respectivement par les chantiers navals MERRE et CMM d'une part et le chantier naval GLEHEN d'autre part.

Les RP30 et RPC30 seront construits par les Chantiers PIRIOU à Concarneau avec la participation de nombreuses entreprises locales en sous-traitance. Ils représentent une activité d'environ 40.000 heures par unité, soit une charge annuelle d'environ 100 personnes en équivalent temps plein pour produire 4 remorqueurs par an entre 2021 et 2027. Inscrite dans la loi de programmation militaire 2019-2025, cette commande illustre, parmi d'autres, le soutien du ministère des Armées à la reprise de l'activité économique des entreprises françaises. (source Ministère des Armées)

FAPF : L'Arago en mission à Mururoa au profit du centre d'expérimentation du Pacifique

Du 29 avril au 03 mai 2020, le patrouilleur Arago a mené une série d'opérations de soutien au profit du Centre d'expérimentations du Pacifique, sur les atolls de Fangataufa et Mururoa.

A Fangataufa, une vaste opération de reconnaissance du réseau topographique de l'île, installée pour surveiller les évolutions géomécaniques de l'atoll, a mobilisé tout l'équipage sur une journée complète. Les informations collectées ont permis la mise à jour de la cartographie d'une part des piliers de relevés topographiques du Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives (CEA), et d'autre part des axes de communications sur l'île. Pour clôturer cette journée une cérémonie des couleurs s'est déroulée sur le quai Frégate.

Dans un second temps, à Mururoa, l'équipe de plongeurs de bord de l'Arago a conduit des plongées d'inspection de têtes de puits de prélèvement d'eaux souterraines. Durant ces deux jours de travail, ils ont testé l'emploi du drone sous-marin du CEA, qui offre de nouvelles perspectives en termes d'immersion et de collecte de données.

Le détachement de l'armée de Terre, chargé de la surveillance des sites a réservé un accueil chaleureux aux marins de l'Arago et leur a fait découvrir les lieux-clés de ce site stratégique pour la dissuasion nucléaire.

De 1966 à 1996, les atolls de Fangataufa et Mururoa ont accueilli les essais du centre d'expérimentations du Pacifique. Depuis l'arrêt des essais nucléaires la surveillance radiologique, biologique, et géomécanique des sites démantelés est une mission essentielle des forces armées en Polynésie française (FAPF). Depuis 2000, un détachement de l'armée de Terre assure la mission de surveillance des sites et de contrôle des accès.

La mission Turbo, conduite chaque année par un bâtiment de la marine Nationale au profit du CEA, permet d'effectuer des prélèvements biologiques d'environnement et de faire un état des lieux sur certaines installations à Fangataufa et Mururoa. La mission Turbo annulée cette année en raison de la pandémie Covid-19, l'Arago a été sollicité dans le cadre de sa mission Pacifique Aito pour réaliser une partie des opérations initialement prévues.

Les 950 militaires des forces armées en Polynésie française (FAPF) constituent un dispositif interarmées prépositionné à dominante Marine, qui, avec les Forces armées en Nouvelle Calédonie (FANC), a pour principale mission d'assurer la souveraineté de la France sur le « théâtre Asie Pacifique ». Il permet à la France d'assumer sa place de nation riveraine du Pacifique, d'intervenir en cas de catastrophe naturelle mais également de lutter contre les menaces grandissantes comme les trafics illégaux et d'animer la coopération militaire régionale avec l'ensemble des pays riverains de la zone pacifique. (source EMA)



Dates à retenir:

À ce jour il ne nous est malheureusement pas possible de fixer une date pour une réunion de la section dans les prochaines semaines. Nous restons dans l'interdiction de réunion à plus de dix personnes et sommes en attente des précisions concernant l'utilisation des salles mises à disposition par les mairies, comme la salle des Bas-Sablons. Dès que cela sera possible nous organiserons une réunion, éventuellement en juillet ou août contrairement à nos habitudes pour la pause estivale. Merci de toujours noter :

- samedi 12 septembre, sortie Grand Ouest

L'ACORAM est membre de :